

LA **Positive**Production™

Notre mission est de promouvoir la mise en œuvre de modèles agricoles plus compétitifs, respectueux de l'environnement et des utilisateurs, plus économes en eau et en énergie afin de répondre aux enjeux alimentaires, aux aléas climatiques et aux défis environnementaux.

CONTRE LES MALADIES, ADVENTICES, INSECTES ET RAVAGEURS DES CULTURES DE SANGOSSE s'engage et s'efforce chaque jour à :

- Poursuivre ses efforts en matière d'innovation pour répondre aux exigences quantitatives et qualitatives spécifiques et adaptées à chaque mode de production
- Développer de nouvelles solutions naturelles et de biocontrôle, toujours plus performantes, pour répondre à tous les besoins de nos agricultures conventionnelle, biologique, hors sol ou de plein champ
- Mettre au point de nouveaux itinéraires culturaux compatibles avec l'agroécologie
- Déployer des solutions permettant d'optimiser les traitements et de réduire l'IFT (Indice de Fréquence de Traitements)
- Soutenir les démarches de progrès raisonnées et mesurées
- Partager, accompagner et transmettre son expérience et son savoir-faire au plus grand nombre

#**Positive**Production™

N° AMM	2170437
COMPOSITION	<i>Beauveria Bassiana</i> Souche ATCC 74040
FORMULATION	Suspension concentrée huileuse (OD)
HOMOLOGATIONS EN ARBORICULTURE	<ul style="list-style-type: none">• Kaki, Agrumes, Cerisier - Mouches• Pêcher - Thrips et mouches des fruits• Pommier - Acariens et Psylles• Olivier - Mouche de l'olive
CLASSEMENT	Sans classement toxicologique et écotoxicologique
DAR	3 jours
ZNT	5 m des points d'eau
DRE	6h en plein champ et 8h sous abris
LMR	Exempt

Fiche de sécurité NATURALIS® disponible en consultant le site : www.desangosse.fr ou www.quickfds.com / NATURALIS® - AMM N° 2170437 - Composition : 2,3x10⁸ UFC/L de *Beauveria Bassiana* souche ATCC 74040. Classement : NC. Formulation : OD Suspension concentrée huileuse. Détenteur de l'AMM : DE SANGOSSE. Pour les usages autorisés, doses, conditions, restrictions d'emploi, se référer impérativement à l'étiquette et respecter strictement les préconisations. © Marque déposée de CBC Europe. Autorisé en Agriculture Biologique - DE SANGOSSE - Bonnet - CS 10005 - 47 480 Pont-du-Casse - Tél. : 05 53 69 36 30 - www.desangosse.fr - Agrément n° A001561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel S.A.S. au capital de 9 828 225 euros - 300 163 896 RCS Agen N° TVA intracommunautaire FR 57300163896. Édition Décembre 2017 - Annule et remplace l'édition précédente - Crédit photos DE SANGOSSE/ Shutterstock.



DE SANGOSSE

I N S E C T I C I D E A R B O R I C U L T U R E



NATURALIS®

le bijou d'innovation
pour neutraliser les ravageurs

#**Positive**Production™

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

LA PERFORMANCE D'UN ALLIÉ ISSU DE LA NATURE

MODERNE :

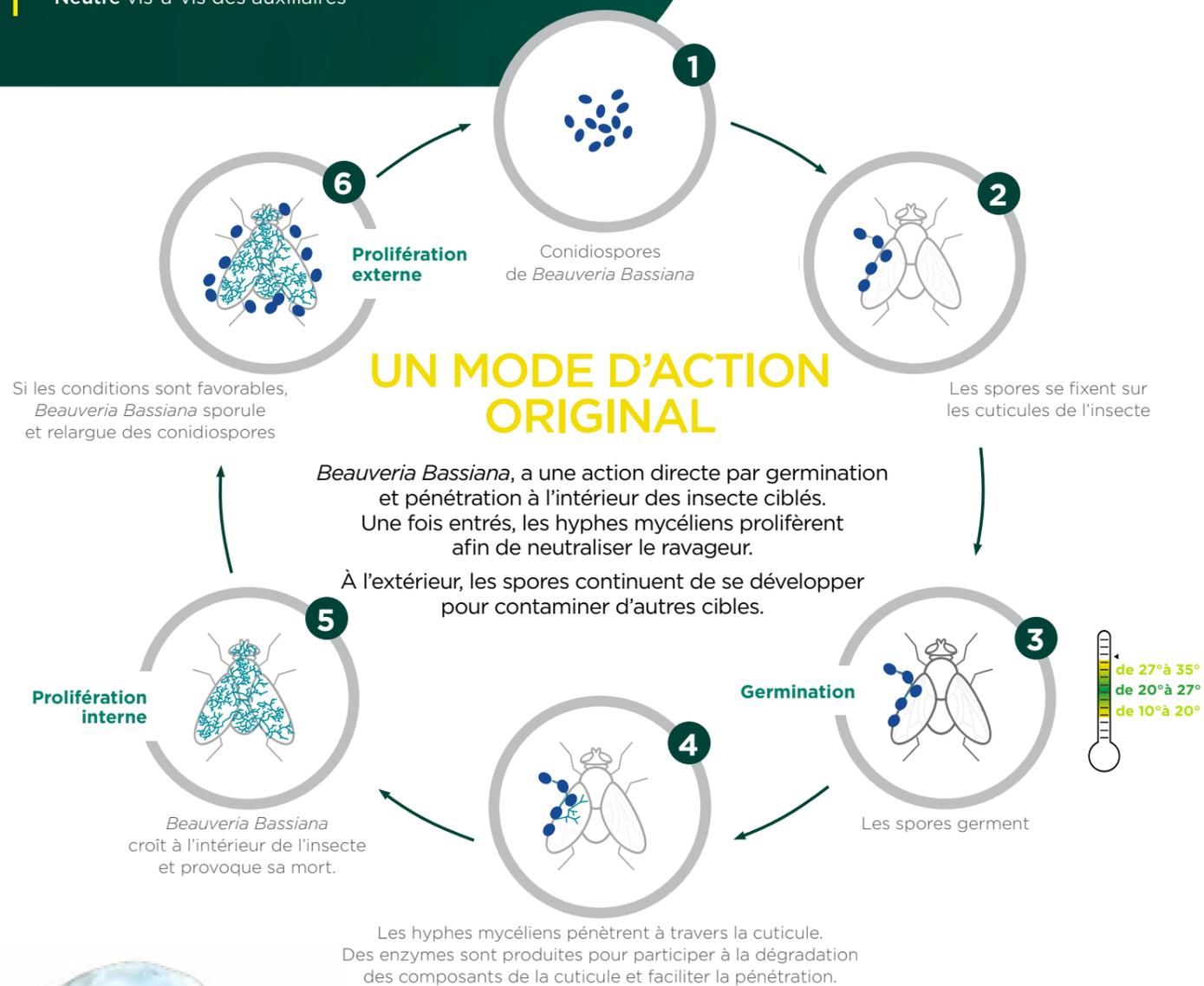
- 1^{er} *Beauveria Bassiana* homologué
- Pas de classement toxicologique / ecotoxicologique
- Utilisable en agriculture biologique
- Pas de LMR

SOUPLE :

- ZNT minimale
- DAR 3 jours : positionnable au plus près des récoltes
- Neutre vis-à-vis des auxiliaires

EFFICACE :

- Comparable aux références conventionnelles
- Permet de lutter efficacement contre les ravageurs principaux de la cerise : *Rhagoletis Cesari* et *Drosophila Suzukii*
- Non concerné par les phénomènes de résistance



Une action indirecte sur l'oviposition des mouches.

Contre les mouches uniquement, *Beauveria Bassiana* inhibe la ponte des adultes et limite ainsi les piqûres d'oviposition. Cette action spécifique a été démontrée en laboratoire et garantit une très bonne efficacité contre les mouches de la cerise notamment.

NOS RECOMMANDATIONS EN ARBORICULTURE

Cultures	Ravageurs ciblés	Dose préconisée	Nb applications maximum	DAR	Exempt de LMR
Pommier	Acariens	1.5 L/ha	5	3J	
Cerisier	Mouches	2 L/ha			
Olivier	Mouche de l'olive	2 L/ha			
Pêcher	Mouches des fruits	1.5 L/ha			

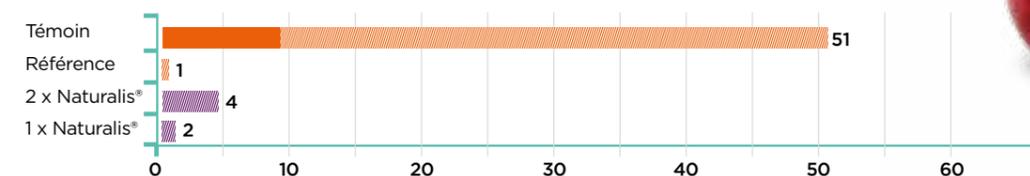
CONTRE LES MOUCHES, une efficacité prouvée pour des cerises protégées

Essai 2017 - Variété Summit

	17/05 (R-20j)	23/05 (R-13j)	29/05 (R-7j)
Référence	Ref 1	Ref 2	Ref 3
2 x NATURALIS®	Ref 1	Naturalis® 1,5 l/ha	Naturalis® 1,5 l/ha
1 x NATURALIS®	Ref 1	Ref 2	Naturalis® 1,5 l/ha

● Récolte : 05/06

% de fruits atteints à la récolte



Naturalis® est efficace pour lutter contre LES mouches de la cerise. Il donne toute satisfaction, intégré à votre programme de protection, au plus près des récoltes.

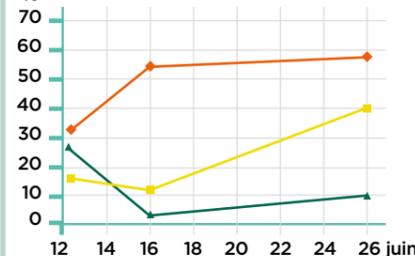
R.Cerasi ■ D.Suzukii ■

CONTRE LES ACARIENS, lutter de façon naturelle

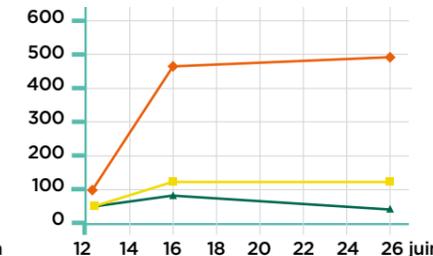
Essai 2017 - Variété Gold

	Fréquence d'acariens sur feuilles lors du traitement : 38%
Référence	Ref 4
Naturalis®	Naturalis® 1,5 l/ha

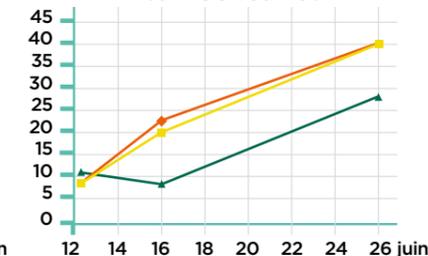
Fréquence d'acariens *P. Ulmi* sur feuilles



Nombre d'acariens *P. Ulmi* sur 100 feuilles



Nombre de phytoséides sur 100 feuilles



Naturalis® offre une bonne protection contre les acariens, sans impact négatif sur les phytoséides.

Naturalis® ■ Référence ■ Témoins ■